

Le petit journal des associations et institutions sociales, caritatives et humanitaires de la région dunkerquoise

## LA SOLIDARITE EN DANGER ?



### TABLE DES MATIERES

Bla, bla, bla...	La trésorerie associative : remise en question ?	Idées du mois Pensée du mois
P. 2	P. 3	P. 4

# BLA, BLA, BLA... !!

*La période des vœux est un moment où nous échangeons beaucoup de paroles : « et surtout la santé, hein ! ». Celle qui mène jusqu'aux élections est aussi l'occasion de beaucoup de discours et de discussion. On a alors souvent le sentiment de se laisser embarquer on ne sait où. On a aussi celui de se faire avoir au point de vouloir faire taire celui ou celle qui s'est emparé de la parole. Y a-t-il un secret pour ne pas se laisser avoir ?*

En réalité, ce que nous craignons le plus dans ces temps-ci, c'est la parole qui endort. Ce que nous recherchons le plus, c'est la parole qui permet de mieux comprendre ce que nous sommes, ce qui se passe et ce que nous devrions faire collectivement.

A l'image du système médiatique dans lequel désormais nous baignons, ne sommes-nous pas capables de nous noyer nous-mêmes dans un flot de paroles voire de sons, quasi ininterrompu ? C'est l'impression qu'on peut avoir à n'écouter que les médias. C'est l'impression que peut donner le bus à certaines heures de la journée. Vous vous trouvez au milieu de jeunes, et de moins jeunes, parlant en même temps à leurs copains et copines, et au téléphone qu'ils ou elles manient avec dextérité.

Pourtant, il y a des paroles qui sont des gestes, pour le meilleur ou pour le pire. Certaines sont des caresses que s'échangent les amants. D'autres sont des glaives qui infligent des blessures profondes. Certaines détruisent des constructions en démontant le caractère illusoire qu'elles cachaient mal. D'autres construisent pas à pas des solutions qui demandent un accord entre les personnes. Les jeunes, dont nous parlions à l'instant, apprennent tous les jours à distinguer ce qui est de l'ordre de la rigolade, sans conséquence, de ce qui est de l'ordre du vital. Certains dépassent parfois cette limite. Ils apprennent alors vite, plus vite que leurs anciens, ce que coûte ce dépassement.

Se taire alors ? Arrêter de dépendre de son téléphone ? A certains moments, c'est sans doute nécessaire. A condition toutefois que le silence ne soit pas le lieu où prédominent les phantasmes et autres constructions imaginaires. A condition que le silence soit le moment où se prépare, humblement et patiemment, l'écoute de l'autre.

**La solidarité ne se construit pas dans le bruit. Elle se construit dans l'affirmation forte et collective des convictions communes.**

*Jean-Marie*

# TRESORERIE ASSOCIATIVE : REMISE EN QUESTION ?

*L'argent que votre association peut utiliser immédiatement, qu'il soit dans sa caisse ou qu'il soit sur son compte en banque constitue ce qu'on appelle sa trésorerie. Les critères d'attribution de leurs subventions pris par certains pouvoirs publics et les modalités de versement les concernant sont en train de fragiliser la plupart des associations.*

Indispensable à toute gestion d'entreprise, mais plus largement à toute structure nécessitant la circulation d'argent, la bonne gestion de la trésorerie permet de contrôler les entrées et sorties d'argent avec pour principal objectif d'optimiser l'équilibre financier de la structure. Très concrètement, elle permet de continuer à vivre et donc à faire les dépenses nécessaires, comme payer les salaires par exemple, dans l'attente des rentrées d'argent qu'elle espère raisonnablement. C'est dire qu'une association, comme toute structure, se doit d'avoir de la trésorerie.

Or nous sommes obligés d'observer que certains financeurs publics remettent de plus en plus en cause leur financement pour les associations qui ont un peu de trésorerie devant elles.

Or les associations se doivent d'employer du personnel qualifié, ce qui a un coût certain, et les subventions s'amointrissent d'année en année.

A l'heure actuelle, les demandes de subventions se font de plus en plus tardivement, pour ce qui est de l'instruction, du conventionnement et du versement des fonds les délais sont de plus en plus longs.

Ainsi, il n'est pas rare que les fonds demandés pour une année N soient versés à N+1, ce qui impose aux associations d'avoir de la trésorerie pour fonctionner. Et comment celles-ci peuvent-elles constituer cette

trésorerie ? Avoir recours aux prêts bancaires pour fonctionner ? Mais est-ce normal qu'une structure doive s'endetter pour survivre ?

Une bonne gestion associative ne consiste-t-elle pas à constituer, année après année, un fond qui permettra d'assurer une trésorerie d'une part, et de faire face aux aléas éventuels, d'autre part ? Certains gestionnaires associatifs préconisent, par exemple, que chaque association constitue un fond qui lui permette de faire face à ses obligations, en particulier vis-à-vis de ses salariés, en cas de cessation d'activité.

Est-ce une remise en cause du caractère désintéressé de la gestion d'une association selon la loi 1901 ? Evidemment non. Constituer un fond de trésorerie ou un fond pour faire face aux aléas ne ressemble en rien à faire du bénéfice sur le dos des pouvoirs publics. C'est, au contraire, faire éviter à ces derniers d'avoir à supporter devant l'opinion publique, les conséquences des changements qui peuvent leur paraître nécessaires.

Alors pourquoi, certains financeurs publics mettent-ils en doute leur décision d'attribution de subvention lorsqu'ils constatent que leur interlocuteur associatif a réussi à constituer un fonds de trésorerie ? Pourquoi certains financeurs publics mettent un temps infini à prendre leurs décisions, mettant en péril ces partenaires associatifs ? Pourquoi imposer leurs tergiversations à des associations qui, non seulement, se débattent dans les méandres administratifs de plus en plus complexes alors qu'elles répondent à des missions d'utilité sociale ? **Sandra**

## IDEES DU MOIS



Après ces premiers mois de cette nouvelle année et pour reprendre de bonnes habitudes voici nos propositions de lecture :

Un petit, **Que sais-je ?** de 1998 :

**Gilles Lamarque : L'exclusion**, "Ne rien exclure, n'exclure personne" indique le sous titre,

*Parce qu'il toujours bon de faire quelques révisions, certes, il faut remplacer certains termes tels que RMI par RSA mais l'analyse les questions posées par ce fléau auquel nous sommes confrontés au quotidien reste pertinente.*

*Il est disponible au centre de documentation du Carrefour des solidarités.*

Et puis un auteur que j'ai découvert au travers d'une émission de radio :

**Zygmunt Bauman : La vie liquide** éditions Pluriel

Sociologue est né en Pologne en 1925 et qui nous a quittés le 9 janvier dernier.

*Très tôt il a conceptualisé ce phénomène de société ou le plaisir, le consumérisme et l'individualisme forment le cœur de la société, annonçant ce que nous appelons aujourd'hui "ubérisation". Cette vie parcellisée qui voit chacun vivre au côté de l'autre sans réel projet commun. Où l'individu n'a de réalité qu'à travers son pouvoir d'achat et son paraître.*

**Et, une fois n'est pas coutume, un site internet qui remet les choses en place :**

<http://parents-du-21-eme-siècle.fr/restez-informe-fb/>

*Lire c'est bien mais aller au cinéma est aussi important, saluons ici l'initiative du studio 43 : le ciné suspendu, vous allez au cinéma payez votre place et un seconde pour quelqu'un qui n'en a pas les moyens et en bénéficiera.*

*Il y avait le café suspendu, la baguette suspendue et maintenant le ciné suspendu voici des exemples d'actions qui battent en brèche l'individualisme dénoncé par l'ouvrage cité plus haut.*

**Martine**

### LA PENSEE DU MOIS

**« Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue, ou d'appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir. »**

**Ernest Renan**

Le Carrefour des solidarités, c'est 29 associations et 9 C.C.A.S.

**Plus de 850 bénévoles, plus de 1000 professionnels et plusieurs milliers de citoyens pauvres.**

#### Comité de rédaction

Thérèse Caulier, Jean-Marie Gueuret, Jean-Claude Bernier, Vincent Procko, Martine Beuraert,  
Pierre Morel, Sandra Bulteel, Stéphanie Tant, Magali Correa, Stéphanie Ambellié

15 rue de l'Ecluse de Bergues, 59140 Dunkerque – tél : 03 28 63 70 40 – fax : 03 28 63 70 60

@ : [carrefourdesolidarites@wanadoo.fr](mailto:carrefourdesolidarites@wanadoo.fr)

Site : [www.carrefourdesolidarites.org](http://www.carrefourdesolidarites.org)